

B.P.J.E.P.S. Spécialité « Educateur sportif »

Mention : Multi activités physiques ou sportives pour tous

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation B.P.J.E.P.S. MAPS est un diplôme de niveau baccalauréat, elle vise à préparer au métier d'éducateur sportif plurivalent sur les compétences suivantes :

Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation

Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap

Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous

Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public

Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus

Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe mobilisé au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement de celui-ci

Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre

Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts

Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités

INFOS CLEFS

Niveau diplôme : 4

Code RNCP : 40480 ([Lien fiche RNCP](#))

Code NSF : 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs et 411 : Pratiques sportives

Formacodes :

15466 : Activité physique pour tous

15436 : Education sportive

Nom du certificateur : [Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques](#)

Date de décision : 01 décembre 2024

DUREE TOTALE DE LA FORMATION

591 heures en centre de formation et 1147 heures en structure sous **contrat d'apprentissage** (soit 1738h).

Horaires Formation :

De 09h00 à 13h les lundis, mardis, jeudis et vendredis selon planning fourni.

Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage

Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous

Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation

Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics

Définir les finalités d'un cycle de séances des activités physiques et sportives, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure et des caractéristiques du public, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de publics visés

Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances des activités physiques et sportives, en tenant compte des publics visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap, et des finalités du cycle de séances, en vue de favoriser les apprentissages

Elargir ses pratiques à de nouvelles activités physiques et sportives, en développant sa connaissance et son expérience de celles-ci, en vue d'alimenter la conception de séances et d'exploiter en sécurité de nouvelles activités

Définir les conditions de réalisation d'une séance des activités physiques et sportives, en tenant compte de l'activité, du public et du lieu de pratique, en vue d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers et le respect de la réglementation en vigueur

Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance des activités physiques et sportives, en tenant compte de son contenu et de son déroulement, pour s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement du matériel au moment prévu

Accueillir les participants à une séance des activités physiques et sportives, en présentant les objectifs de celle-ci et son déroulement, en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des participants, notamment ceux en situation de handicap

Présenter les règles à respecter au cours d'une séance des activités physiques et sportives, en mobilisant des techniques spécifiques à l'activité ou aux activités support(s) de la séance, ainsi que les consignes et le matériel de sécurité, afin de répondre aux objectifs fixés et d'assurer la sécurité des participants

Animer une séance des activités physiques et sportives, en s'appuyant sur les situations pédagogiques et les techniques d'animation prévues, et en prenant en compte les réactions et les réalisations des publics accueillis, en vue d'atteindre les objectifs de la séance et de favoriser leur participation et leur implication

Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les participants, tout au long d'une séance des activités physiques et sportives, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés et d'intervenir en cas de situation accidentogène

Analyser une séance des activités physiques et sportives, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, en vue de proposer des améliorations

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Dans les locaux de la maison départementale des sport Nelson Mandela au :

66 esplanade de l'égalité

34080 Montpellier

et au gymnase Bernard Jouanique :

rue Jacques Dalcroze

34080 Montpellier.

A partir du lundi 24 novembre 2025.

CRITERES QUALITE

Nombre de bénéficiaire par an :
15 (+5 en parcours incomplet)

Taux de présentation à l'examen : 89 %

Taux de réussite aux examens : 79 %

Taux de satisfaction des stagiaires par an : 93 %

Taux de rupture/d'abandon par an : 11 %

Taux de poursuite d'études : 53 %

Taux d'insertion globale dans l'emploi par an :

- A 3 mois : 82 %
- A 6 mois : 78 %

Taux d'insertion dans le métier visé par la certification : 46 %

Source : session BPJEPS 2023/2024

Certification Qualiopi : Oui

TARIF ET FINANCEMENT

Coût de la formation : 8500 €

Possibilité de pris en charge par l'OPCO pour un contrat d'apprentissage.

Eligible au CPF : Oui



Evaluer un cycle de séances des activités physiques et sportives, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques

VOIE D'ACCES/PREREQUIS

- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) ou équivalent
- Justifier d'un niveau de pratique personnelle en activités physiques ou sportives
- Avoir acquis les TEP "tests d'exigences préalables" spécifiques MAPS
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des "MAPS" datant de moins d'un an.

MODALITES D'ACCÈS À LA FORMATION

- Avoir 18 ans à l'entrée en formation
- Passer un entretien de motivation
- Avoir réussi les tests de sélection du centre de formation
- Fournir le dossier d'inscription et les différentes pièces demandées
- **Signer un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage**
- Être motivé·e

CONTENU PEDAGOGIQUE

Il y a 3 blocs de compétences (possibilité de validation partielle) dont bloc 1 et 2 communs à tous les BPJEPS :

- Bloc 1 (RNCP40480BC01) - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- Bloc 2 (RNCP40480BC02) - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation
- Bloc 3 (RNCP40480BC03) - Concevoir, animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques ou sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

MODALITES PEDAGOGIQUES

- La formation BPJEPS MAPS est composé de 3 blocs de compétences. Elle s'effectue au centre de formation (encadrement par une équipe pédagogique) et en entreprise avec le suivi d'un tuteur (principe de l'alternance).

- Nous mettons à votre disposition : des salles de formations, une salle informatique, des installations sportives polyvalentes (gymnases, stades, dojos, lieux naturels pour la pratique des activités physiques de pleine nature), du matériel varié pour la mise en place des séances sportives.
- Le contenu pédagogique est accessible en ligne par le biais de notre plateforme numérique.
- Une bibliothèque est à disposition des stagiaires dans nos locaux.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Positionnement
- Livret de progression pédagogique
- Suivi tutoral en entreprise à 3,6 et mois
- Suivi téléphonique avec entreprise régulier
- Attestation de fin de formation
- La formation fait l'objet d'évaluation en contrôle continu (évaluation interne au centre de formation) et d'épreuves certificatives (validation finale du diplôme) :
 - Epreuves certificatives :
 - BC 1 : Un entretien à partir de la production d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.
 - BC 2 : Un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance.
 - BC3 :

• 1a) conduite d'une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage issue d'un des trois cycles de découverte, d'initiation ou d'apprentissage préalablement conçus pour chacun des trois domaines d'activités physiques : « A. activités physiques d'entretien corporel », « B. activités physiques et jeux sportifs » et « C. activités physiques en espace naturel » ;
• 1b) entretien composé d'un échange sur l'analyse notamment sécuritaire de la conduite d'une séance et d'un échange sur la démarche de conception, de conduite et d'évaluation d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage pour chacun des trois domaines des activités physiques ou sportives ;
• 2) entretien portant sur la présentation des conditions de réalisation, notamment matérielles et pédagogiques, nécessaires à la conduite en sécurité d'au moins deux séances d'initiation ou d'apprentissage, relatives à deux nouvelles activités au minimum qui s'inscrivent dans deux des trois domaines des activités physiques ou sportives.
- Les épreuves certificatives sont mises en place dans les conditions prévues au référentiel de certification.

EQUIVALENCES, PASSERELLES ET SUITE DE PARCOURS POSSIBLES

- Les blocs 1 et 2 sont communes à tous les B.P.J.E.P.S., l'acquisition du BC 1 et 2 donne équivalence au BC 1 et 2 des autres BPJEPS
- Le CQP ALS Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition permet l'équivalence pour les T.E.P. spécifique MAPS
- Le CQP ALS Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition et le CQP ALS Activité
- Suite de parcours :
 - Filiaire sport : DEJEPS « Activité de coordination et d'entraînement » (Bac +2), DESJEPS « Direction, expertise dans le domaine de l'entraînement sportif » (Bac +3)
 - Filiaire animation : DEJEPS « Activité de coordination et de direction d'association » (Bac +2), DESJEPS « Direction, pilotage de projet, stratégie de développement » (Bac +3)
- Cette formation est éligible à la certification progressive : il est possible de présenter les blocs de compétences indépendamment les uns des autres.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

- Les centres sportifs et structures privées
- Les associations ou clubs sportifs
- Le service des sports des municipalités
- Le tourisme
- Les secteurs des indépendants.

RECRUTEMENT

- Notre prochaine session en 2025 :
 - Candidature et dépôt de dossier : Dès maintenant, validation des T.E.P. obligatoire !
 - Entretien de recrutement : sur rendez-vous au 07.83.15.46.90
 - Date de fin de dépôt : vendredi 7 novembre 2025
 - Date de début de formation : lundi 24 novembre 2025
 - Date de fin de formation : vendredi 18 décembre 2026

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- La formation BPJEPS MAPS est accessible aux personnes en situation de handicap. Le cas échéant merci de contacter notre pôle formation : formation@ufolep34.org / 07.83.15.46.90 pour la prise en compte de vos besoins. Référent handicap : Bertrand DEROUINEAU.
- Les locaux où nous dispensons la formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

LIEU DE FORMATION ET CONTACTS

- UFOELP 34 - Centre de formation
Maison départementale des sports Nelson Mandela
66 esplanade de l'égalité
34080 Montpellier
- Contact : Guillaume 04 67 52 20 25 et 07 83 15 46 90,
guillaume.cavaillès@ufolep34.org

Date de mise à jour : 30/04/2025